

Séance du conseil municipal du 23 mars 2011

Le conseil municipal s'est réuni ce jour, en séance publique, salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Serge Laurent, Maire.

Etaient présents : M Laurent, M Vilain, M Dubois, M Racadot, Mme Zaïm, Mme Viardot, M Rouby, M Deleys, Mme Thomann, M Frachet, M Froehlicher

Absents : M Di Vita (procuration à Mme Thomann), M Bertrand

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 12

Le maire ouvre la séance à 20h30, s'assure que les présents forment la majorité des membres en exercice pour délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, nomme Mme Viardot secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du CGCT, remercie les habitants de leur présence.

Emprunt / programme travaux d'assainissement 2010-2012

Le conseil municipal autorise le maire à contracter les emprunts suivants:

1500000 € concernant les travaux d'enfouissement des réseaux secs/ voirie/ éclairage public au titre du budget M 14

500000 € concernant les travaux d'assainissement au titre du budget M49

Prix du m³ d'eau

Du 1^{er} janvier au 28 février 2011 la redevance assainissement était de :

Part communale : 3,6051€

A compter du 1^{er} mars 2011 la redevance assainissement sera de :

Part communale : 2,1751€

Part SEA : 1,430€

Le montant du m³ d'eau reste inchangé : 6,92€

Adopté à l'unanimité

Echange de terrains

Dans le but de régulariser la situation de la voie de passage, sise entre la place des Chenevières et la rue Saint-Hubert, il convient d'établir une convention entre la commune et le propriétaire de la parcelle cadastrée n°272 de M Fernand Offroy.

Le conseil, à l'unanimité, donne l'autorisation au maire de mettre en place et de signer cette convention.

Celle-ci sera suivie de l'échange et de la cession des parcelles nécessaires à la finalisation de cette voie publique.

Le conseil charge le maire de la mise en place de l'enquête publique pour cession et rétrocession des terrains concernés.

Convention France Télécom / Dissimulation des réseaux France Télécom/ Rue de la forêt

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec France Télécom dans le cadre de la dissimulation de ses réseaux.

Convention Communauté de communes des Vals de Moselle et de l'Esch/ Entretien des voies ZI Cabirol

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec la CCVME, compétente pour l'entretien des voies de la zone industrielle Cabirol. La commune de Belleville assurera l'entretien et facturera la prestation à la CCVME.

Convention SEA/ Redevance assainissement/ Part transport traitement

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec le SEA pour la facturation et le recouvrement de la redevance d'assainissement « part transport/traitement », à partir du 1^{er} mars 2011.

Brocante 2011

Le maire précise que les emplacements dédiés aux exposants seront des modules d'une longueur de 5 mètres ou ses multiples.

Le tarif est fixé à 8€ (identique à l'année précédente). Pour les Bellevillois un module est gratuit, les autres sont proposés au tarif fixé ci-dessus.

Concernant l'occupation du domaine public :

Forfait manège : 40€

Forfait glacier : 40€

Forfait barbe à papa : 10€

Mise à jour/Tableau du conseil municipal

Suite au décès de M Marcel Rapebach, 3^{ème} adjoint et à la démission de Mme Phirun Mageot, conseillère municipale déléguée « commission sociale », le maire précise qu'il y a lieu de procéder au remplacement du 3^{ème} adjoint et à la mise à jour du tableau du conseil municipal.

Le tableau est modifié comme suit :

Maire : M Serge Laurent

1^{er} adjoint : M Maurice Vilain

2^{ème} adjoint (infrastructures): M Guy Dubois

3^{ème} adjoint (communication): M Dominique Rouby

4^{ème} adjoint (travaux): M Bernard Racadot

Conseillère municipale déléguée (social): Mme Valérie Viardot

Conseillère municipale déléguée (social): Mme Sylvia Zaïm

Conseiller municipal délégué (social): M Jérôme Frachet

Conseiller municipal délégué (finances) : Mme Jacqueline Thomann

Conseiller municipal délégué (finances) : M Julien Deleys

Conseiller municipal délégué (jeunesse) : M Olivier Froehlicher

Conseiller municipal : M Bruno Bertrand

Conseiller municipal : M Michel Di Vita

Fin de la séance du conseil municipal à 22h30